

Sujets de colle – semaine du 4 décembre 2023

Ioena et Anne-Fleur

« Jamais le “pouvoir” politique n’a aussi peu mérité son nom. Jamais la “puissance publique” n’aura à ce point démissionné devant des enjeux vitaux, pour aujourd’hui et pour demain. » Visant l’impéritie et l’impuissance de ceux qui nous gouvernent face à l’urgence climatique, ces phrases inaugurales du *Manifeste contre l’impuissance publique* (Tracts Gallimard, 2022) du philosophe Dominique Bourg et de l’historien Johann Chapoutot s’appliquent parfaitement à leur attitude face à la dégradation accélérée et catastrophique de notre système d’information. Nul hasard. Car, en s’arc-boutant sur les périls qui menacent le vivant, ce Manifeste pose la question centrale d’une écologie de la politique capable, en se dressant à la hauteur de ce défi, d’enrayer le dérèglement démocratique qui précipite cette catastrophe. La démocratie ne saurait en effet se réduire à l’élection de représentants qui peuvent, au contraire, la ruiner si leur pouvoir n’est pas contrôlé et s’il n’est pas contrebalancé. Elle exige une délibération collective dont le ressort est la connaissance : connaître la réalité dans sa complexité, savoir ce qui nous arrive, comprendre ce qui se passe, en somme éclairer le présent afin d’y voir clair. Les États généraux (présidentiels) de l’information En d’autres termes, une démocratie vivante est d’abord une démocratie informée. C’est cet enjeu qui motive et mobilise les États généraux de la presse indépendante, bien au-delà de questions professionnelles ou corporatistes. Organisés à l’initiative du Fonds pour une presse libre (FPL) et rassemblant plus de cent médias, organisations et collectifs – dont évidemment Mediapart –, ils promeuvent 59 propositions élaborées et discutées collectivement afin de libérer l’information des trois maux qui l’entravent, la corrompent et l’asservissent en France : la mainmise de milliardaires étrangers au métier d’informer ; les pressions des pouvoirs étatiques et des intérêts politiques ; l’avènement au cœur de l’espace public de médias de la haine. Qu’il s’agisse de la concentration, de l’actionnariat et des droits des rédactions (16 propositions), de renforcer le droit à l’information (14 propositions), de lutter contre la précarisation des journalistes (15 propositions) ou des aides publiques à la presse (14 propositions), toutes ces réformes ambitieuses convergent vers un seul et même but : restaurer la liberté, l’intégrité et la vitalité d’un journalisme d’intérêt public. C’est-à-dire d’un journalisme qui informe, et non pas d’un journalisme qui commente. D’un journalisme qui apporte des connaissances et des savoirs, et non pas d’un journalisme qui assène des opinions et des préjugés. « Le Fonds pour une presse libre entend promouvoir un journalisme de faits, écrit son président, François Bonnet (cofondateur et ancien directeur éditorial de Mediapart), en conclusion des propositions des États généraux. Établir des faits par une information vérifiée, honnête, hiérarchisée et contextualisée est la mission première d’un journalisme indépendant. Le journaliste Robert Ezra Park, qui allait fonder l’école de sociologie de Chicago au début XX siècle, l’a écrit de manière fulgurante : “Ce sont les informations plutôt que les commentaires qui font l’opinion. Un journaliste en possession de faits est un réformateur plus efficace qu’un éditorialiste qui se contente de tonitruer en chaire, aussi éloquent soit-il.” »

Organisés depuis l’Élysée dans une grande opacité, les États généraux (présidentiels) de l’information, auxquels l’initiative du FPL répond, témoignent de la longue durée française de défiance politique et étatique vis-à-vis de ce journalisme indépendant. Par leur conception même, ils disent une conception appauvrie, rabougrie et nécrosée, de la démocratie, dont la réforme ô combien urgente et nécessaire d’un contre-pouvoir primordial – le droit d’être informé librement – est ainsi placée entre les mains du seul président de la République, décisionnaire en dernier ressort, selon son bon vouloir et sans aucune procédure qui le contraigne. Il y a un an, dans leur appel à refonder l’action publique, les universitaires Dominique Bourg et Johann Chapoutot ne cachaient pas leur haute colère face à ce discrédit de notre idéal démocratique par ceux-là même qui en ont la charge : « Par manque d’imagination et d’empathie, par leur bêtise et leur inculture, par leur incapacité à projeter et à se projeter, par leur cynisme et leur médiocrité, nos “gouvernants”

sabotent un régime démocratique déjà fragile et abîmé. Leur rôle serait de servir l'intérêt général et non de voler au secours des intérêts particuliers qui les financent, qui les conseillent et les influencent. » Le symbole le plus manifeste de ce sabotage réside dans ce qu'est devenu notre débat public, où la dictature des opinions s'impose à la démocratie des informations. Par leur inaction, leur complaisance ou leur complicité, vis-à-vis des milliardaires qui sont devenus maîtres du paysage médiatique, les pouvoirs en place et leur personnel politique ont donné la main à cette décadence. Non seulement en les laissant conquérir et régner sans freins ni limites, mais en accompagnant cette déchéance par leur propre surenchère, où la vérité des faits devient relative face à des opinions qui ne s'autorisent que d'elles-mêmes. »

Après avoir résumé le texte précédent (de 800 mots environ) en 100 mots, \pm 10 %, vous vous demanderez, en vous appuyant sur votre lecture des œuvres :

quels sont les dangers relatifs aux situations « où la vérité des faits devient relative face à des opinions qui ne s'autorisent que d'elles-mêmes. »

Yvann

« Le Fonds pour une Presse Libre entend promouvoir un journalisme de faits », écrit son président, François Bonnet (cofondateur et ancien directeur éditorial de Mediapart), en conclusion des propositions des États généraux. « Établir des faits par une information vérifiée, honnête, hiérarchisée et contextualisée est la mission première d'un journalisme indépendant ». Le journaliste Robert Ezra Park, qui allait fonder l'école de sociologie de Chicago au début XX siècle, l'a écrit de manière fulgurante : « Ce sont les informations plutôt que les commentaires qui font l'opinion. Un journaliste en possession de faits est un réformateur plus efficace qu'un éditorialiste qui se contente de tonitruer en chaire, aussi éloquent soit-il. » »

Organisés depuis l'Élysée dans une grande opacité, les États généraux (présidentiels) de l'information, auxquels l'initiative du FPL répond, témoignent de la longue durée française de défiance politique et étatique vis-à-vis de ce journalisme indépendant. Par leur conception même, ils disent une conception appauvrie, rabougrie et nécrosée, de la démocratie, dont la réforme ô combien urgente et nécessaire d'un contre-pouvoir primordial – le droit d'être informé librement – est ainsi placée entre les mains du seul président de la République, décisionnaire en dernier ressort, selon son bon vouloir et sans aucune procédure qui le contraigne. Il y a un an, dans leur appel à refonder l'action publique, les universitaires Dominique Bourg et Johann Chapoutot ne cachaient pas leur haute colère face à ce discrédit de notre idéal démocratique par ceux-là même qui en ont la charge : « Par manque d'imagination et d'empathie, par leur bêtise et leur inculture, par leur incapacité à projeter et à se projeter, par leur cynisme et leur médiocrité, nos "gouvernants" sabotent un régime démocratique déjà fragile et abîmé. Leur rôle serait de servir l'intérêt général et non de voler au secours des intérêts particuliers qui les financent, qui les conseillent et les influencent. » Le symbole le plus manifeste de ce sabotage réside dans ce qu'est devenu notre débat public, où la dictature des opinions s'impose à la démocratie des informations. Par leur inaction, leur complaisance ou leur complicité, vis-à-vis des milliardaires qui sont devenus maîtres du paysage médiatique, les pouvoirs en place et leur personnel politique ont donné la main à cette décadence. Non seulement en les laissant conquérir et régner sans freins ni limites, mais en accompagnant cette déchéance par leur propre surenchère, où la vérité des faits devient relative face à des opinions qui ne s'autorisent que d'elles-mêmes. « Au lieu d'affronter l'essentiel », écrivent encore Bourg et Chapoutot, « ils amusent la galerie par des polémiques stupides, des punchlines indignes ou des propositions insensées. Être plongé au quotidien dans un tel bruit, dans une telle suite de mots incohérents, de décisions absurdes et d'inactions coupables est plus qu'éprouvant. L'espace public est saturé par ces sottises et les commentaires sans fin qu'ils engendrent, pendant qu'un scandale chasse l'autre. » Or, soulignent-ils, c'est précisément ce qu'attendent les ennemis radicaux de la démocratie et de l'égalité des droits qui la fonde.

« Noyer les gens dans la merde » (sic), recommandait ainsi l'Américain Steve Bannon, idéologue et stratège trumpiste prisé par l'extrême droite française. Version scatologique de l'écran de fumée dont l'objectif ultime est d'égarer le public, afin qu'il n'y voie plus clair ou, plutôt, plus rien, et dès lors ne sache plus quoi faire ni quoi dire. Qu'il soit littéralement perdu et, par conséquent, impuissant et malléable. L'enjeu n'est donc pas seulement de défendre un minimum de dignité dans un débat public qui, de nos jours, manque terriblement de tenue. Il est surtout de remettre sur ses bases une démocratie à la dérive en défendant l'exigence d'une information libre et indépendante. Ce combat suppose d'affronter sans barguigner cette spécificité française qu'est l'avènement, grâce à l'indifférence des pouvoirs publics et au laxisme des autorités de régulation, de médias de masse, radio et télévision, qui sont, en vérité, des médias de la haine. Indifférent aux nombreuses amendes que lui signifie l'Arcom, qui a succédé au CSA, le groupe audiovisuel de Vincent Bolloré profite librement d'un bien public – des canaux audiovisuels hertziens – pour diffuser des opinions qui portent atteinte aux principes fondamentaux de la Constitution française

et des déclarations des droits humains dont elle se réclame. La cinquième des 59 propositions des États généraux de la presse indépendante, qui toutefois n'a pas fait l'unanimité des participants, met à ce sujet les pieds dans le plat : « Les conventions passées par l'Arcom pour l'attribution de fréquences TNT publiques et en accès libre doivent interdire la transformation d'une chaîne d'information en une chaîne d'opinion et obliger à un réel pluralisme au sein de ces chaînes. » La liberté de dire, de tout dire, y compris le pire et l'abject, est ainsi devenue le cheval de Troie d'un assaut contre le droit de savoir. Autrement dit, autant un média en kiosque ou en ligne que l'on va choisir d'acheter ou de consulter peut se revendiquer de ses opinions, quitte à en répondre devant la justice s'il enfreint la loi, autant un média de masse en libre accès et diffusion peut devenir d'une opinion univoque et partielle. »

Après avoir résumé le texte précédent (de 800 mots environ) en 100 mots, \pm 10 %, vous vous demanderez si à la lecture des œuvres, il faut donner raison à l'affirmation suivante :

« La liberté de dire, de tout dire (...) est (...) le cheval de Troie d'un assaut contre le droit de savoir »